



Le Syndicat des Architectes
de la Côte d'Azur

ACTE DE CANDIDATURE ELECTION AU CONSEIL DU SACA

Nice, le 17 novembre 2016,

Chère consœur, Cher confrère,

Lors de la prochaine Assemblée Générale de notre Syndicat qui se tiendra **jeudi 12 janvier 2017** au soir, nous allons procéder au **renouvellement et élection du nouveau Conseil**.

Si tu souhaites faire partie du Conseil, je te prie de nous transmettre ta candidature (ci-dessous), conformément aux Statuts :

- > Sous forme de courriel (lesaca@free.fr) contre récépissé électronique
- > Ou sur place au siège du SACA (50 bd Vérany à Nice) contre récépissé
IMPERATIVEMENT AVANT LE 2 JANVIER 2017

Je te rappelle que pour être éligible au Conseil du SACA, tu dois :

- > Être à jour de tes cotisations syndicales
- > Être membre actif du SACA au minimum depuis le 31 décembre 2015.

Reçois, Chère consœur, Cher confrère, l'expression de mes meilleurs sentiments.

La Présidente

Sophie Nivaggioni

Merci de retourner ce coupon au SACA avant le 2 janvier 2017 par mail : lesaca@free.fr ou sur place : 50 bd Jean Baptiste Vérany 06300 Nice

Je, soussigné(e)....., architecte
exerçant.....

.....
fait acte de candidature pour les élections au Conseil du Syndicat des Architectes de la Côte d'Azur,

Fait à le

Signature :